**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand

**Band:** 81 (1954)

Heft: 9

**Artikel:** La boîte aux lettres de nos abonnés

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-229095

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

En patois, contre signifie aussi « vers », « dans la direction de » ; c'est ce sens que nous trouvons dans Contravaux, contre le bas, vers le bas, toponyme vaudois et fribourgeois ; Contre Avaud, à La Tour-de-Trême ; Contravoz, à Leysin, et Contrevaux, à Ollon.

## La boîte aux lettres de nos abonnés

Nous avons reçu d'intéressantes « mises au point » concernant l'article de M. A. Roullier (le regretté « Grattesillon »), paru dans notre numéro d'avril. Peut-être aurions-nous dû mentionner que la traduction d'un Creblie-femâire était de sa main et qu'il l'a voulue, lui-même, « libre ».

A ce propos, M. H. Tenthorey nous écrit:

Etant né en 1872 dans un village de la Broye vaudoise, où j'ai passé mon enfance et une partie de ma jeunesse, j'y ai appris le patois en même temps que le français. Etant ensuite allé me fixer au Sépey, j'ai continué à y entendre parler le patois, qui était toutefois un peu différent de celui que j'avais appris.

J'ai été dès lors un fidèle abonné du Conteur (l'ancien et le nouveau).

J'ai souvent entendu dire en patois que le comble de l'avarice était de cribler la fumée (en patois : creblia la femâire).

Le mot femâire signifie fumée et non famine et le verbe creblia se traduit par cribler et non crier.

A mon avis, la traduction exacte de creblie-femâire serait donc crible-fumée.

M. Tenthorey a certes raison et se trouve d'accord avec un autre aimable correspondant qui donne de *crible-fumée* la définition suivante : « Un homme qui regrette la fumée qui s'en va et voudrait, en la tamisant, en récupérer une partie ».

Oui, mais qui ne voit qu'en général le crie-famine est précisément ce ladre se plaignant à tous et hors de propos faute

d'avoir pu « trier la fumée ». Comme on le voit, la traduction de M. A. Roullier se soutient si l'on en étend le sens...

M. H. J. nous donne encore des précisions au sujet du mot « Minon » (voir « Le Patois à la Radio » »), qui ne désigne pas seulement un chat, mais tout ce qui est « soyeux » comme le « poil d'un jeune chat », en l'occurrence un « boa » au sens de fourrure étroite et allongée...

Merci, chers amis, d'avoir pris la plume. C'est ainsi qu'on rend « vivant » le journal ou la revue que l'on aime!

Au sujet de « Un désir bien légitime », M. H. de Mestral nous écrit :

Quand il s'agit d'une machine à battre, on ne dit pas une mécanique mais bien un. Nous en avions un, au château de Vullierens, où j'ai vécu jusqu'à mon mariage, qui était mû par un manège à cinq chevaux et qui était une merveille de construction en bois. C'est bien dommage qu'il ait été détruit, sans qu'on l'ait photographié, pour le remplacer par une locomobile à benzine. J'ai assez fréquenté ce mécanique et en ai assez entendu parler pour savoir que c'était un mot du genre masculin. Idem pour le mot reloge. Si horloge est féminin, reloge est masculin.

Ah! cher Monsieur, comme nous voudrions accéder à votre désir de voir davantage de patois dans le Conteur, hélas, on ne peut faire entrer une cathédrale dans le ventre d'une souris, comme aimait à répéter un metteur en pages ami... Attendez que le Conteur ait 32 pages. En attendant, faites-nous des abonnés.



Téléphone 23 55 77